

# REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITE



**Etablissement : Stade du Fort**

**N° d'établissement : X**

Adresse : 8 avenue de la Première Armée 95160 Montmorency

Catégorie : 5 Type : X

Date de mise à jour : 16/10/2019

→ Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous :

Oui

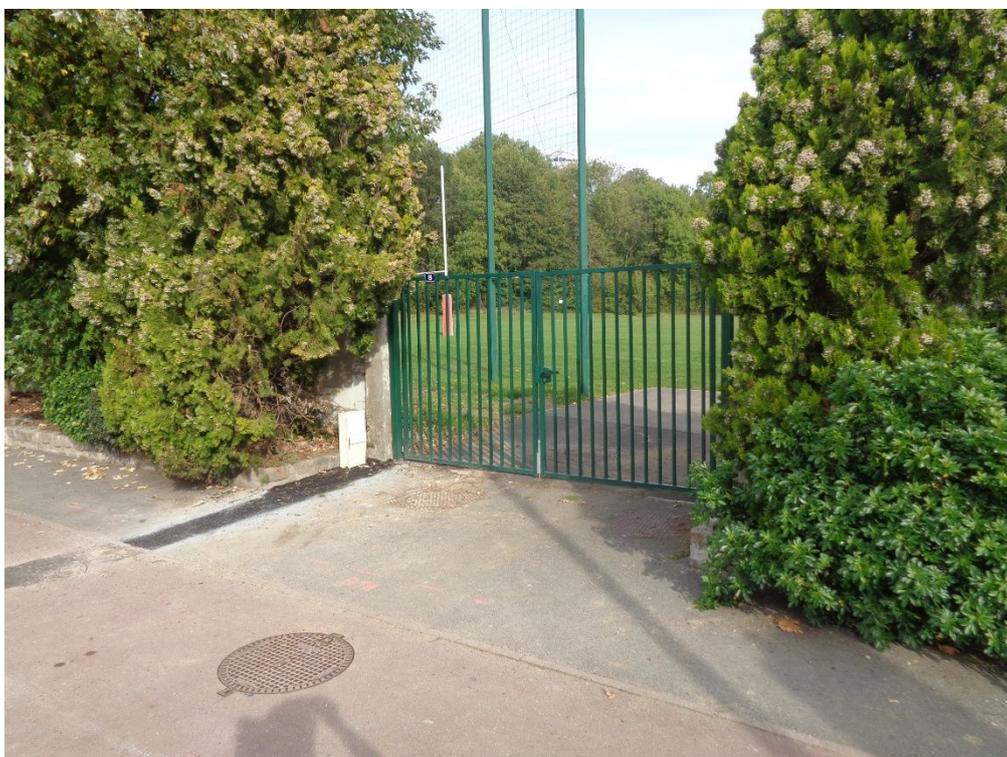
Non

→ Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services

Oui

Non

Sans objet





## Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

- Le personnel est formé
- Le personnel sera formé
- Sans Objet



## Matériel adapté

- Le matériel est entretenu et réparé Oui Non
- Le personnel connaît le matériel Oui Non



## Consultation du registre public d'accessibilité :

- A L'accueil
- Sur le site internet



## Services / équipements présents dans l'établissement :

### Stationnement adapté

Pas de place de stationnement adapté à proximité immédiate.

### Abords

Le stade est accessible depuis le trottoir en voirie sans écart de niveau. Une légère pente est présente pour accéder au portail qui est large.

### Stade

Un cheminement goudronné d'au moins 1,20m permet de longer tout le stade et d'accéder aux vestiaires et au club house. A noter que le stade est en gazon.

### Vestiaires

L'accès au vestiaire ne présente pas d'écart de niveau et la porte dispose d'une largeur de passage utile conforme. La circulation intérieure est large mais les douches ne sont pas adaptées.

### Sanitaire

Absence de cabinet d'aisance adapté

### Club House

L'accès au club house est étroit et comporte un ressaut. La circulation dans la salle du club house est aisée.

# Certaines prestations ne sont pas accessibles

## 1. Stade



Le terrain est en gazon et ne permet pas la pratique de sport en fauteuil roulant.



Ce service sera accessible le :



Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation)

Demande de dérogation

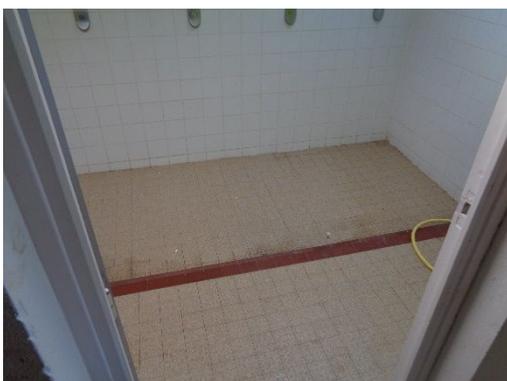


Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation

## 2. Vestiaires



Les douches ne sont pas accessibles aux personnes en fauteuil roulant.



Ce service sera accessible le :



Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation)

Demande de dérogation le terrain étant meuble.



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation

### 3. Sanitaires



Absence de sanitaire adapté



Ce service sera accessible le : projet de restructuration à définir



Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation

### 4. Club House



Le cheminement d'accès est relativement étroit (inférieur à 0,80m) et la porte présente un seuil de 4,5cm.



Ce service sera accessible le : projet de restructuration à définir



Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation

## Modalités de maintenance des équipements d'accessibilité

Type d'équipement	Date d'intervention	Description

## Formation du personnel

Dates	Nom de la formation	Nom des Participants

## Les pièces administratives

- Établissement nouvellement construit : l'attestation d'achèvement des travaux
- Établissement conforme aux règles d'accessibilité au 31 décembre 2014 : l'attestation d'accessibilité
- Établissement sous agenda d'accessibilité programmée : le calendrier de la mise en accessibilité de l'établissement
- Établissement sous agenda d'accessibilité programmée comportant plus d'une période : le bilan des travaux et des autres actions de mise en accessibilité réalisés à la moitié de la durée de l'agenda
- Établissement sous agenda d'accessibilité programmée achevé : l'attestation d'achèvement
- Les arrêtés préfectoraux éventuels accordant les dérogations aux règles d'accessibilité
- Établissement sous autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public : la notice d'accessibilité
- Le document d'aide à l'accueil des personnes handicapées à destination du personnel en contact avec le public élaboré par le ministre en charge de la construction
- ERP de 1<sup>ère</sup> à 4<sup>e</sup> catégorie : une attestation signée et mise à jour annuellement par l'employeur décrivant les actions de formation des personnels chargés de l'accueil des personnes handicapées et leurs justificatifs